

Diocèse de Nantes
Père François RENAUD
Administrateur diocésain

*Aux curés, administrateurs, modérateurs,
Aux responsables de mouvements et services
Aux responsables de communautés religieuses,*

Nantes, le 13 mars 2020

Chers amis,

Suite à l'intervention du chef de l'Etat jeudi soir et aux précisions données par le premier ministre, beaucoup s'interrogent sur les conséquences concrètes concernant la vie des paroisses, services, communautés et mouvements.

Voici les préconisations que nous vous adressons pour participer à l'effort commun, en concertation avec les autres diocèses de France. Ces recommandations restent évolutives en fonction des décisions gouvernementales.

Activités pastorales concernant les enfants et les jeunes

De la maternelle à l'université, l'ensemble des écoles sont fermées pour ralentir la propagation du virus.

En cohérence avec ces mesures, toutes les activités prévues avec des enfants et des jeunes (0-25 ans) sont suspendues jusqu'à la réouverture des écoles.

Activités pastorales concernant les personnes de plus de 70 ans

Les personnes de plus de 70 ans sont invitées à limiter le plus possible leurs déplacements et leur présence aux réunions, mouvements dans lesquels ils sont impliqués. Les organisateurs des rencontres et évènements pour un public âgé sont invités à suspendre leurs propositions.

Il est laissé au discernement des prêtres âgés le choix de suspendre ou non leurs différents services pastoraux.

Les célébrations – les confessions

La préfecture de Loire Atlantique nous a indiqué que les rassemblements de plus de 100 personnes sont désormais interdits.

Pour les messes dominicales, chaque paroisse décide de ce qui est possible de faire en fonction des forces, des réalités et des possibilités de communiquer les informations aux fidèles – maintenir les messes existantes en limitant l'accès à 100 personnes ; ajouter des messes supplémentaires...

Pour les personnes participant à ces messes, on prendra les précautions sanitaires nécessaires (gens espacés, mains lavées, pas de poignée de main, éventuellement, personnes à l'entrée pour tenir les

portes et éviter de toucher la poignée, etc...). Les personnes qui donnent la communion se laveront les mains avant de rendre ce service. Les enfants présents se tiendront auprès de leurs parents.

Pour les baptêmes, mariages et obsèques, on ne dépassera pas ce seuil de 100 personnes et l'on prendra des initiatives de bon sens (par exemple, pour des funérailles, seul le célébrant bénit le corps du défunt avec de l'eau).

Les confessions peuvent continuer à être assurées en respectant les barrières sanitaires.

Les évènements diocésains

Pour la messe chrismale, des précisions ultérieures seront données sur les circonstances de sa tenue, en fonction de l'évolution de la situation.

Le pèlerinage diocésain à Lourdes est annulé.

La tenue d'autres évènements est remis en question – journée reprendre souffle, recollection des prêtres, etc... Les personnes inscrites seront informées en temps utile de la tenue ou pas de ces évènements.

Maisons diocésaines – Maison Saint Clair et Secrétariat général

La maison Saint Clair et le secrétariat général accueillent un certain nombre de formations et autres rencontres.

Le maintien ou la suspension d'un évènement est au discernement de son organisateur (responsable de service, de mouvement...), en tenant compte des critères de discernement suivant :

- L'âge des participants
- La capacité d'accueil des salles disponibles, pour que soient respectées les « règles barrières » - distance suffisante entre chaque personne (1,5 mètres), mains lavées régulièrement...
- La nécessité impérieuse ou pas de se réunir.

Les personnes qui travaillent dans ces maisons peuvent continuer d'y venir et de s'y réunir en nombre restreint, en prenant les précautions d'usage (distance entre les personnes, mains lavées, etc...).

A la maison Saint Clair, la médiathèque reste ouverte à des heures limitées. Les horaires seront indiqués dans la prochaine newsletter.

Personnes salariées par l'Association Diocésaine ou l'Anap

Dans nos paroisses, services et mouvements, des salariés dépendent de l'Association diocésaine ; d'autres de l'Anap.

Pour beaucoup, des questions se posent concernant les aménagements éventuels du travail (télétravail, chômage partiel, congés, garde d'enfants...).

Des précisions seront données directement par Elsa Saupin (AD) et Pascale Procope (ANAP)

Communication

Beaucoup d'acteurs pastoraux se tiennent au courant de la vie du diocèse via le site internet et la newsletter.

Merci d'indiquer au service communication toute modification de programme dont vous seriez décisionnaire (annulation, report...). Le site diocese44.fr, la newsletter et la page facebook accueilleront au fil des jours les informations utiles.

Les médias catholiques proposent aux fidèles des rendez-vous et invitent à se tourner vers eux pour nourrir notre vie de prière : messe dominicale du Jour du Seigneur (France 2) ; messes (samedi et dimanche), messe quotidienne du pape François (7h00), offices et chapelet quotidiens (Lourdes) retransmis par KTO ; messe dominicale sur France Culture.

Sur Radio Fidélité, du lundi au vendredi, on peut entendre l'évangile du jour et son commentaire à 6h45/ 7h10/ 8h45 et 20h20. Une messe est célébrée et retransmise en direct depuis l'oratoire de la radio, chaque jeudi à 15h30.

L'attention aux personnes les plus fragiles

Les mesures de protection que nous sommes invités à prendre ont des conséquences sur les personnes les plus fragiles – personnes isolées, malades, personnes migrantes, personnes en situation de handicap, sans domiciles fixes, etc...

Dans les décisions prises, gardons ces points d'attention à l'esprit.

Par ailleurs, en beaucoup d'œuvres caritatives, des bénévoles âgées vont devoir suspendre leur service. Des associations vont se retrouver en difficulté. Les personnes en forme et disponibles du fait de l'annulation de leurs propres activités pourront, sur la base du volontariat, prêter main forte aux associations qui ont besoin d'aide. A chacun d'être vigilant sur le soutien qu'il pourrait apporter dans son entourage, où sur les besoins dont il pourrait se faire l'écho.

* * *

Une souffrance peut toujours ouvrir le cœur à d'autres souffrances.

La crise sanitaire que nous traversons résonne avec d'autres drames qui secouent régulièrement la planète. Elle nous relie à d'autres foyers de souffrance et nous empêche de nous replier sur nos propres misères... dans la mesure où nous les relient à la Pâque du Christ : *« mettre le Mystère pascal au centre de la vie signifie éprouver de la compassion pour les plaies du Christ crucifié perceptibles chez les nombreuses victimes innocentes des guerres, dans les atteintes à la vie, depuis le sein maternel jusqu'au troisième âge, sous les innombrables formes de violence, de catastrophes environnementales, de distribution inégale des biens de la terre, de traite des êtres humains dans tous aspects et d'appât du gain effréné qui est une forme d'idolâtrie. »* (Pape François, message de Carême 2020).

Dans la confiance, prions pour les personnes malades et ceux qui les assistent,

P. François Renaud

Administrateur diocésain